



# TAXE D'APPRENTISSAGE

Élaborons ensemble l'avenir de  
vos futurs collaborateurs

<https://droit.edu.umontpellier.fr/>

# La Faculté,

un lieu de savoir, d'apprentissage, d'ouverture et d'échange au cœur de la cité

## HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE POUR UNE FACULTÉ DYNAMIQUE ET INNOVANTE

Une évolution régulière des filières, des programmes européens, une visibilité internationale avec la présence de nombreux étudiants étrangers.

### • QUELQUES CHIFFRES

La Faculté de Droit et de Science politique compte 115 enseignants titulaires, 46 ATER et doctorants contractuels ainsi que 70 personnels administratifs et techniques.

Plus de 6000 étudiants inscrits, tous cursus et niveaux confondus : environ 3600 en Licence, 1400 en Master, plus de 300 en doctorat, 1300 en Magistères, préparations aux concours et D.U (Diplôme Universitaire).

En termes d'insertion professionnelle, il apparaît que plus de 79% des étudiants fraîchement diplômés d'un Master trouvent un emploi dans les 6 mois suivant la fin de leurs études, 77% d'entre eux ont un emploi à temps plein, considéré comme stable

La plupart des étudiants de la Faculté de Droit et de Science politique (93%) ayant obtenu une licence, poursuit vers un Master.



## UNE RÉELLE INSERTION PROFESSIONNELLE

Des formations plus professionnalisantes.

Une forte progression du nombre de cursus ouverts à la formation continue et à l'apprentissage.

## UN ACCÈS À DE NOMBREUX MÉTIERS

Juriste d'entreprise, juriste de collectivité territoriale, responsable de ressources humaines, commissaire de police, commissaire de justice, notaire, avocat, magistrat, inspecteur des douanes, attaché d'administration en milieu hospitalier, cadre bancaire, gestionnaire de PME, commissaire aux comptes, enseignant, journaliste...

De très nombreux étudiants en stage tout au long de l'année dans un nombre croissant d'entreprises, de collectivités territoriales et d'autres établissements d'accueil.



## UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

La Faculté est ouverte sur le monde entier par l'accueil de nombreux étudiants étrangers et par des échanges fructueux avec de nombreuses universités dont celles de Beyrouth (Liban), Buenos Aires (Argentine), Gainesville (Floride, U.S.A.), Sherbrooke (Canada), Washington (USA).

# CONTRIBUTION APPRENTISSAGE

## LA FACULTÉ EST HABILITÉE À PERCEVOIR LA FRACTION « SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE »

Depuis 2023, les modalités de collecte et de distribution du solde de la Taxe d'Apprentissage ont changé.

Dans le cadre du transfert de recouvrement de la taxe d'apprentissage à l'Urssaf et à la MSA, les principaux changements sont les suivants :

- La déclaration de la taxe d'apprentissage se fait désormais en DSN ;
- La déclaration de la part principale de la taxe d'apprentissage est désormais mensuelle ;
- **Le solde de la taxe d'apprentissage** déclaré et versé par l'employeur dans la DSN d'avril vise à développer les formations initiales technologiques et professionnelles ainsi que l'insertion professionnelle.
- L'affectation de ce solde s'effectuera sur la plateforme SOLTéA à partir du mois de mai



## COMMENT DESIGNER LA FACULTÉ COMME BÉNÉFICIAIRE ?

À partir de fin mai ► se connecter à la plateforme **SOLTéA**

- Lors de la saisie dans SOLTéA, renseigner dans l'ordre :
  - Le numéro SIRET de l'Université de Montpellier : **13 002 979 600 013**
  - Le numéro UAI de la Faculté de Droit et de Science politique : **0341154V**
  - Le **code RNCP** de la formation à laquelle vous souhaitez faire ce versement : Voir document « Offre de formation » joint à la plaquette
- Valider votre choix

## POURQUOI NOUS RENVoyer LE FORMULAIRE DE VERSEMENT ?

► En nous retournant le formulaire (ci-joint), vous nous permettez d'établir un prévisionnel et de vérifier l'effectivité du versement par la Caisse des Dépôts et Consignations.

► **Contact et information** : [droit-sp-ta@umontpellier.fr](mailto:droit-sp-ta@umontpellier.fr)



Contact : [droit-sp-ta@umontpellier.fr](mailto:droit-sp-ta@umontpellier.fr)